Séance du comité du 2 mars 2015

(Version 22 mars 2015)

Le comité s'est réuni en séance plénière ordinaire le 2 mars 2015 à Birmensdorf ZH. Assistait également à cette séance, HB9CET, représentant auprès de l'OFCOM.

Coordinateur de l'USKA pour la jeunesse

Un candidat présente ses services pour le poste de «coordinateur pour la jeunesse» mis au concours. De nombreux pays de l'IARU R1 ont cité les activités pour la coordination nationale et la promotion de la jeunesse en vue d'assurer la relève, ceci est également valable pour la Suisse où il faudra coordonner et intensifier la promotion pour la jeunesse.

AD 2015

Le comité discute du déroulement de la dernière assemblée des délégués de l'USKA 2015.

Un représentant du membre collectif candidat à l'admission devra à l'avenir présenter son groupement à l'AD. L'assemblée des délégués n'est pas entrée en matière dans le cas de la demande d'admission d'HB9EM, Willy HB9AHL informera de cette décision les représentants d'HB9EM. La liberté de présenter une nouvelle demande pour l'AD 2016 est offerte.

On renoncera à l'avenir à une admission provisoire, avant l'AD, telle que pratiquée jusqu'à ce jour. Toutes les prestations de service ne seront fournies qu'après l'admission formelle par l'AD. Cette nouvelle disposition devra être rajoutée au PV de l'AD 2015 par Willy HB9AHL.

Projet de statuts

Le projet de nouveaux statuts est encore mis en discussion par le comité. On procède à divers ajouts et modifications. Il sera mis en consultation auprès des membres et des sections. Le délai de consultation est ramené à fin septembre 2015. Les nouveaux statuts mis à jour seront publiés dès le 1er novembre 2015 sur uska.ch comme objet à l'ordre du jour de l'AD 2016.

Le comité établira un argumentaire avec un inventaire des avantages résultant des nouveaux statuts pour les membres et les sections.

Relations avec l'OFCOM

HB9CET informe sur l'ordre du jour des sujets à traiter lors de la prochaine séance ordinaire avec l'OFCOM. Il faudra à nouveau évoquer la thématique de la coordination des fréquences.

Call pour le jubilé HB9ØIARU

L'IARU célèbre cette année le jubilée de ses 90 ans d'existence.

Le comité décide de solliciter auprès de l'OFCOM le call suisse HBØIARU pour l'USKA à l'occasion de ce jubilée pour le mettre à disposition des sections ou des clubs.

Administration et remise de ce call se font exclusivement par le TM de l'USKA HB9DRS, qui publiera les directives sur le Web.

Perturbations sur les relais HB9DC/HB9DRX

Dans le cas de la perturbation du relais HB9DC/HB9DRX, le comité de l'USKA y travaille, une solution semble en vue.

WRC 2015

Du 2 au 27 novembre 2015 se tiendra à Genève au siège de l'UIT la conférence du WRC (World Radio Conference). L'OFCOM représente de nombreux intérêts entres autres ceux des radioamateurs.

A ce propos HB9JOE informe sur l'attribution des bandes pour «SOTA Challenge-Diplom» sur 10 et 6m. Des collègues DL rappellent que le trafic en portable dans la bande des 6m n'est pas autorisé en DL. En Suisse une telle restriction n'existe pas.

Projet «nouveau site Web pour l'USKA»

Désuet, très années 2000, le layout actuel ne semble pas faire l'unanimité auprès des jeunes internautes (notre relève), peu lisible il manque de convivialité. TYPO3 est trop compliqué et onéreux. De plus, la mise en réseau sur Facebook et Twitter fait défaut. Un cahier des charges sera élaboré sur la base des travaux préparatoires du groupe projet HB9AJP, HB9CIC et HB9TNY, le projet sera mis en consultation sur le Web, dans HBradio et auprès des sections.

Aperçu tunOstschweiz et tunBern

Les deux actions marketing pour la promotion de la jeunesse tunOstschweiz et tunBern sont devant nous. Pour tunOstschweiz un comité local s'est constitué avec Röbi HB9KOG et Werner HB9SWR qui prennent en charge bénévolement les travaux d'organisation.

Pour tunBern, il est prévu, comme ce fut les cas il y a deux ans, que ce soit le comité de l'USKA qui chapeaute l'organisation et, avec les radioamateurs de la région Berne, forme un comité d'organisation.

Organisation de la rencontre annuelle de l'USKA 2015

Willi HB9AMC essaie, de rallier la section Zürich, qui devra collaborer sans faute avec Zürich-Tourismus, pour l'organisation de cette rencontre, et déterminer rapidement la faisabilité de la rencontre annuelle dans la région zurichoise. L'événement devrait se dérouler en septembre ou octobre 2015 (sauf les 5/6 sept. et 3/4 oct.).

HAM RADIO 2015

Le «SOTA Gruppe Schweiz» sera, cette année, la "section hôte invité" au stand de l'USKA (www.hb9sota.ch).

Bannières publicitaires

Le comité traite de la question d'un membre : est-il est possible de mettre en ligne sur le site de l'USKA <u>www.uska.ch</u> des bannières publicitaires gratuitement ou à un tarif préférentiel pour des activités de formation par exemple ? Le comité craint que des entreprises commerciales se sentent lésées et abandonnent cette prestation très rentable. Le comité décide que la mise en ligne d'annonces non publicitaires se fasse à l'avenir au tarif usuel et non gratuitement.

Installation radio d'ambassades

Une éventuelle exploitation partielle des installations de la radio d'ambassades du DDPS sera traitée lors d'une prochaine séance agendée avec le DDPS.

Frais extraordinaires

Le caissier HB9JOE signale que des dépenses extraordinaires destinées à des foires expositions, projets particuliers, rencontres YL, ARDF (radiogoniométrie) sont à lui signaler dans les meilleurs délais.

Transfert du secrétariat HB9DDW vers HB9AHL

Le transfert du secrétariat de HB9DDW vers HB9AHL s'est effectué le 25 novembre 2014. HB9AHL distribue à tous les membres présents le procès-verbal de ce transfert, il conduira, jusqu'à nouvel avis, le secrétariat.

Vote par correspondance 2015

HB9AHL remet à HB9JOE le matériel de vote pour le scrutin de 2015 (vote par correspondance). Celui-ci s'occupera de l'expédition (au plus tard 4 semaines après l'AD) et y joindra la facture de la cotisation annuelle. Les bulletins de vote sont à retourner jusqu'au 23 avril au plus tard et, le décompte se fera par la CCG le 25 avril.

Divers

- La section Soleure constate des perturbations dans la bande des 2m engendrées par des modulations digitales du canal S6 du téléréseau qui, par défaut de blindage, rayonne et perturbe le trafic radio. Il est proposé à la section de Soleure de procéder, comme il est d'usage dans de tels cas, de dénoncer ce cas de perturbation à l'OFCOM. Ce cas devrai-t-il démontrer que ce problème est récurent sur tout le territoire suisse alors l'USKA engagera une action en vue d'une mise hors service générale de ce canal.
- Litige dans le cas de construction d'antenne de Münsingen: Les autorités communales de Münsingen BE ont accordé à un radioamateur, s'appuyant sur la clause d'exception de la loi cantonale sur les constructions, l'autorisation d'ériger et d'exploiter une nouvelle installation d'antenne destinée au service radioamateur. Quelques voisins ont recouru contre cette autorisation auprès du service cantonal en argumentant que, les antennes d'émission sont interdites dans les zones d'habitation de la Commune de Münsingen.

Les services du département des Constructions de la Circulation de l'Energie du canton ont jugé ce recours recevable en annulant l'autorisation de construire de la Commune de Münsingen, prétextant que cette clause d'exception de la loi cantonale des constructions n'était pas applicable en l'espèce.

L'USKA ne peut souscrire à une telle interprétation absurde du droit. Le comité décide de prélever du fonds d'antenne un montant de Fr. 2'500.- pour engager une procédure de recours à l'encontre de cette décision, pour nous tout à fait insupportable, du service CCE.

HBradio: en vue d'améliorer la qualité rédactionnelle de syntaxe et grammaticale de la

publication et soulager en partie les membres du comité qui ont souvent accompli cette tâche jusqu'à aujourd'hui, la vérification se fait dorénavant par une lectrice correctrice professionnelle.

Pour le comité de l'USKA, Willi Vollenweider HB9AMC / trad. hb9dsb